

spécialistes de la douleur, de la terreur et de la dégradation - tous les ennemis de la décence et de la dignité - ont trouvé de nouvelles armes avec lesquelles mener leurs basses oeuvres.

Nous ne sommes pas désarmés pour autant. Ce qu'il y a de mieux dans l'homme l'emporte sur le pire et perdure. Les instruments internationaux que nous avons façonnés depuis 1948 ne seront pas rongés par la rouille de l'abandon. Ils nous permettront de cheminer lentement et difficilement vers l'objectif qu'entretenait Jacques Maritain en 1948 quand il écrivait les paroles suivantes:

Faute de mieux, une Déclaration des droits de l'homme avalisée par la communauté des nations serait en soi une grande réalisation, une lueur d'espoir pour les déshérités et les opprimés dans tous les pays, l'amorce des changements que réclament les peuples de l'univers entier, la première condition préalable à une éventuelle rédaction d'une charte universelle de la vie civilisée.*

La Commission internationale de juristes est l'un des guides et des gardiens sur ce chemin d'un avenir meilleur. Je vous souhaite tout le succès possible dans vos entreprises et je vous invite à commenter et à critiquer les réalisations du Canada dans le domaine des droits de l'homme. Enfin, je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à me joindre à vous aujourd'hui.